

Francophonie - Santé publique - Droits de l'Homme

Accueil des participants du programme LabCitoyen de l'Institut français - Intervention de M. Jean-Marc Ayrault, ministre des affaires étrangères et du développement international, à

Paris, 6 juillet 2016

Chers Étudiants,

Je vous souhaite la bienvenue ici au Quai d'Orsay, ministère des affaires étrangères de la République française. Je voudrais commencer par vous adresser mes chaleureuses félicitations pour votre participation à ce programme du LabCitoyen qui est lancé par l'Institut français, que je remercie particulièrement.

Il est vrai que ce qui est pour nous très émouvant, c'est que ce LabCitoyen se déroule aussi en langue française. C'est donc un acte fort en faveur de la francophonie, qui est une langue qui se parle de plus en plus dans le monde. Le nombre de locuteurs de langue française augmente - 220 millions - mais il ira encore en croissant, notamment grâce à l'Afrique mais aussi grâce à tous les continents puisqu'on apprend le français partout.

Je travaille beaucoup à travers le monde mais ce sont des séjours souvent trop courts qui ne me permettent pas de rencontrer assez de gens - car c'est cela qui est le plus important. Malgré tout, j'arrive à chaque fois à rencontrer des représentants des sociétés civiles et de toutes les générations. Partout, je vois cet intérêt pour la culture et la langue françaises. C'est pour cela que le rôle des instituts français, des alliances françaises, est très important dans la promotion de la culture française mais aussi dans l'apprentissage du français.

Alors, toutes mes félicitations à vous encore une fois. Je veux vous dire aussi tout mon soutien et celui du ministère des affaires étrangères pour l'engagement qui est le vôtre. C'est une belle cause, en effet, de s'engager, quel que soit le continent où on vit, où on habite, où on étudie, où on travaille, pour la défense des droits de l'Homme. Et c'est une des priorités de la diplomatie française comme la langue française dont je viens de parler il y a quelques instants.

Le LabCitoyen rassemble de jeunes francophones du monde entier. Vous êtes cette année 50, de 39 pays différents et vous souhaitez jouer un rôle moteur dans votre pays.

Comme son nom l'indique, ce LabCitoyen est un lieu d'échanges, de dialogue, un espace pour confronter les expériences, un espace pour tisser des liens, en langue française, mais pour construire des solutions aussi.

Les éditions précédentes ont choisi des thèmes très importants, essentiels, comme le défi environnemental, la grande question de la transition numérique et l'innovation,

et cela a été à chaque fois un succès. Je suis convaincu que ce sera encore le cas pour cette quatrième édition, qui porte sur la santé et les droits de l'Homme.

Vous avez certainement déjà mesuré, depuis le début de cette semaine de formation, les liens étroits entre les enjeux de santé et l'exercice des droits et libertés fondamentales. C'est un sujet majeur de notre temps.

D'ailleurs, quand on se réfère aux textes fondamentaux, je pense bien sûr à la déclaration universelle des droits de l'Homme de 1948, elle mentionne la santé comme une partie intégrante du droit à la vie. Cette déclaration universelle des droits de l'Homme - beaucoup d'éléments d'ailleurs s'inspirent de la déclaration des droits de l'Homme de la Révolution française, mais pas uniquement, il y a aussi d'autres textes fondamentaux - a été écrite après la terrible tragédie de la seconde guerre mondiale, qui avait fait tant de morts, tant de victimes, tant de destructions. Il y avait une énergie formidable à cette époque, à l'échelle des Nations unies, pour redémarrer une nouvelle histoire faite de promesses et de justice. Les droits de l'Homme étaient au cœur de cette nouvelle histoire.

Les droits de l'Homme, c'est un combat permanent, ce n'est jamais terminé. Même quand on a gagné des batailles, il faut en recommencer d'autres pour la liberté, pour la justice et pour la santé, puisque la santé en fait partie.

Le pacte international sur les droits économiques, sociaux et culturels est aussi un autre texte qui, lui, est moins ancien, il est de 1966. Enfin, tout de suite après la guerre, dès 1946, la constitution de l'organisation mondiale de la santé fait de la santé une condition de la paix et de la sécurité, un droit indispensable pour promouvoir tous les autres droits : égalité, dignité et autonomie des personnes, droits économiques et sociaux.

C'est la raison pour laquelle le droit à la santé occupe une place si importante dans l'action internationale de la France. Nos actions s'articulent autour de trois grands domaines d'intervention.

Tout d'abord, nous œuvrons pour faire de l'engagement de la communauté internationale du droit d'accès à la santé une réalité pour tous. Et je peux vous dire qu'il y a beaucoup de travail. Je reviens d'une visite, il y a quelques semaines, en Birmanie qui a connu pendant des décennies la dictature, qui a été une parenthèse terrible et qui a fait reculer ce pays. En 1950, la Birmanie est un des pays qui disposait en Asie du plus beau réseau de santé et c'était un des pays qui avait devant lui beaucoup d'espoir de jouer un rôle important. C'était, avec les Philippines, le deuxième pays recelant des potentiels formidables pour son avenir. Et puis, il y a eu cette terrible période de la dictature, la même chose aussi dans les Philippines, et cela a été une parenthèse dans l'histoire de ces pays. Aujourd'hui, ils se reconstruisent, aujourd'hui, c'est Mme Aung San Suu Kyi, dont vous connaissez le courage et la dignité, qui se bat pour son pays. Mais il n'y a que quelques mois seulement qu'elle a pris les rênes du pays et la tâche est immense.

Dans les priorités de la reconstruction - on peut le dire - de la démocratie, il y a la santé.

S'agissant de l'engagement de la France, elle a veillé à ce que la révision des Objectifs du millénaire fasse une place plus importante encore à la santé. Les Objectifs du développement durable - Agenda 2030 -, adoptés à New York en septembre dernier, consacrent un objectif spécifique, l'objectif 3, à la santé. Cet objectif prévoit l'amélioration de la santé maternelle, la lutte contre la mortalité maternelle et infantile, contre les grandes épidémies et pour l'accès aux soins de santé sexuelle et reproductive notamment.

Il s'articule autour des autres priorités du développement, comme l'accès à l'eau ou à l'alimentation.

La réalisation de cet objectif de promotion de la santé mondiale dépend bien sûr aussi d'autres objectifs comme ceux liés au changement climatique, comme souligné par l'Accord de Paris sur le climat. La France et l'OMS organisent à Paris cette semaine un événement sur le lien entre santé et changement climatique et j'en suis très heureux parce que je dirais que, après l'Accord de Paris, ce qui est essentiel c'est de continuer, il ne s'agit pas seulement de signer un accord, il s'agit de le mettre en œuvre et sur tous les plans.

L'accès à la santé passe aussi par une politique claire de promotion des droits de l'Homme. Cela implique une lutte active contre toutes les formes de discriminations - notamment envers les femmes et les communautés LGBTI - et la promotion des droits sexuels et reproductifs. Ce lien entre l'égalité en droits et l'accès à la santé est essentiel.

Ensuite, il est fondamental d'améliorer la prise en charge et la solidarité autour de l'accès à la santé et de la lutte contre les grandes pandémies.

Le principe d'égalité qui fonde les droits de l'Homme suppose que chacun puisse jouir d'un véritable accès à des médecins et à des soins. Nous savons très bien que, dans ce domaine comme dans beaucoup d'autres, les coûts sont un facteur discriminant.

La France soutient la généralisation d'un mécanisme de solidarité, à travers la mise en place - c'est un combat de la France - d'une couverture maladie universelle dans tous les pays, donc un minimum partout. L'objectif, dans le cadre de l'Agenda 2030, de mise en place d'une assurance-santé pour tous, rejoint cette idée. Voyez comme c'est difficile ; même dans des pays comme les États-Unis, cela a été très difficile. C'est pour cela que nous avons besoin de la mobilisation citoyenne. Il faut des volontés politiques, celle des gouvernements mais aussi celle des citoyens. Et la société civile joue un rôle essentiel. Vous-mêmes, puisque vous êtes ici, c'est le choix que vous avez fait de vous engager. Donc, votre rôle sera déterminant pour atteindre ces objectifs, il est vrai, ambitieux.

J'évoquais les pandémies et il est vrai que, face à la résurgence et la mondialisation - la mondialisation c'est une donnée d'aujourd'hui, elle est partout, elle porte des conséquences - des maladies transmissibles, la France soutient aussi la prévention et la lutte contre les épidémies. Elle est le deuxième contributeur au Fonds mondial contre le sida, la tuberculose et le paludisme et finance pour moitié UNITAID, initiative internationale qui encourage la recherche et le traitement de ces maladies.

La France apporte aussi son appui à l'alliance pour la vaccination et l'immunisation. Nous consacrons plus de 500 millions d'euros par an à ces dispositifs qui, nous le savons, bénéficient aux populations les plus vulnérables.

Enfin, après le VIH, des épidémies comme les virus Ebola ou Zika ont mis en lumière la nécessité d'appuyer davantage les grandes organisations internationales de santé et de renforcer la sécurité sanitaire internationale.

Ebola a montré la fragilité des systèmes de santé dans plusieurs pays, en particulier dans les pays d'Afrique de l'Ouest mais elle a aussi montré les progrès que devait accomplir l'organisation mondiale de la santé pour améliorer son efficacité, pour améliorer son intervention dans la régulation de la santé mondiale. Nous voulons contribuer à la réforme de l'OMS, cette réforme est nécessaire pour reconstruire, sur le terrain, partout, des systèmes de santé plus résilients, avec des professionnels de santé mieux formés, qui permettent aussi, en cas de crise, d'intervenir rapidement, efficacement, durablement.

Vous l'aurez donc compris, le droit universel à la santé est pour la France au cœur du combat pour l'égalité des droits et de la protection des plus vulnérables. Car les droits économiques et sociaux vont étroitement de pair avec les droits civils et politiques au bénéfice de tous.

Je ne doute pas que vous serez vous aussi, Chers étudiants, à l'issue de cette session, des représentants de cette grande cause dans vos pays, dans le cadre de vos études, de vos métiers ou de vos actions militantes, bien au-delà des seuls enjeux de santé. Vous avez consacré du temps, vous allez consacrer du temps à cette question de la santé mais vous aborderez d'autres questions, évidemment, on ne cloisonne pas les sujets. Vous allez vous concentrer sur cette question mais, en même temps, vous allez, peu à peu, découvrir la cohérence du combat pour les droits de l'Homme. C'est une vision d'ensemble qu'il faut avoir. Mais ce combat, cela vaut la peine qu'il soit mené car c'est aussi votre honneur, c'est celui qui donne du sens à votre vie, à votre engagement et c'est une belle aventure que vous avez choisie.

Je suis vraiment heureux, au nom de la France, de vous saluer, de vous remercier encore.

D'ailleurs, à la fin de cette session, de ce LabCitoyen, vous sera remis un diplôme lors de la cérémonie de clôture. Certains trouveront peut-être cela un peu désuet, un peu une formule à l'ancienne, mais je pense qu'il faut de temps en temps des symboles. Vous garderez cela en souvenir de votre séjour ici, en France, à Paris et surtout vous garderez au cœur cette passion des droits de l'Homme, qui vous rendra plus heureux à chaque fois que vous aurez fait avancer cette cause, que vous aurez pu, dans chacun de vos pays, vérifier que ce que vous faites est utile à vos concitoyens. Merci et bravo.